

LA VIE ECONOMIQUE

- [L'Inde double la France et devient la sixième économie mondiale](#)
- [La France, 16ème pays le plus innovant au monde](#)
- [Emploi des seniors : la précarité gagne du terrain](#)
- [Prime d'activité : les travailleurs invalides touchés au porte-monnaie](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Retraites : le comité de suivi alerte encore l'exécutif](#)

FISCALITE

- [Bâtiment : les professionnels attendent des clarifications fiscales](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Record de ventes historique pour PSA au premier semestre](#)
- [Contrat record de 55 hélicoptères pour Airbus avec l'Ukraine](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Le Brexit pourrait créer 3 500 emplois directs à Paris](#)

LIVRES

- [Lysiane Baudu, Regards croisés. L'économie française vue par les correspondants étrangers](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :
eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● L'Inde double la France et devient la sixième économie mondiale

D'après le site de la **Banque mondiale**, l'Inde est désormais classée à la sixième place des économies mondiales, détrônant la France qui recule du coup d'une place. Le PIB (produit intérieur brut) de l'Inde en 2017 a en effet atteint 2 597 milliards de dollars, contre 2 582 milliards pour la France. Ce rebond de l'économie indienne a débuté en juillet 2017, surtout grâce à l'industrie manufacturière et à la demande de ses 1,34 milliard de consommateurs. Niveau population, l'Inde, qui est juste derrière la Chine, devrait la dépasser et devenir la plus nombreuse de la Terre d'ici quelques années. Ces différences démographiques (1,34 milliard d'habitants pour l'Inde contre 67 millions pour l'Hexagone) font qu'il est difficile pour la France de résister à l'élan indien. Cependant, si l'on calcule le PIB par habitant, celui de l'Inde reste près de 20 fois inférieur à celui de la France : 1 940 dollars pour l'Inde contre 38 477 dollars pour la France. En ce qui concerne la croissance, le **FMI** (Fonds monétaire international) estime que les pays d'Asie devraient, d'une manière générale, connaître une croissance de 6,5 % en 2018, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne mondiale attendue, à 3,9 %. **Les prévisions du FMI pour l'Inde** : 7,4 % en 2018 et 7,8 % en 2019. On notera qu'en dix ans, l'Inde a doublé son PIB, tandis que celui de la Chine connaît un ralentissement dans son rythme de croissance. Si elle continue sur sa lancée, l'Inde devrait devenir le moteur économique de la région. A tel point que, d'après une étude du **Centre for Economics and Business Research**, cabinet de consultants londonien, l'Inde détrônerait le Royaume-Uni pour devenir la cinquième économie mondiale en 2018 et pourrait être la troisième en 2032. **Les cinq premiers du classement en 2017** : Les Etats-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni.

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/l-inde-double-la-france-et-devient-la-sixieme-economie-mondiale_2024694.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 11/07/2018, avec AFP)

● La France, 16ème pays le plus innovant au monde

Le 10/07/18, a été publié l'indice mondial de l'innovation, établi depuis 2007 par l'université Cornell (USA), l'INSEAD (l'institut européen d'administration des affaires) et l'OMPI (organisation mondiale de la propriété intellectuelle, dépendant des Nations Unies). Il révèle qu'en 2018, **la France** se situe en 16^{ème} position des pays les plus innovants sur un total de 126 pays ; elle perd une place par rapport à 2016 où elle était 15^{ème}. **Quelques pays devant la France** : les Etats-Unis, l'Allemagne. La 1^{ère} place est occupée par la Suisse depuis 7 ans consécutivement. La Chine se situe derrière l'Hexagone. Pour établir ce classement, il est tenu compte de 80 critères, incluant l'environnement politique, l'éducation, l'infrastructure et le perfectionnement des entreprises. Dans tous les domaines, la France est classée dans les 25 premiers (21^{ème} pour le perfectionnement des institutions, 10^{ème} pour le niveau des infrastructures, 21^{ème} pour le niveau de connaissance et les résultats technologiques, 27^{ème} pour le développement durable – domaine dans lequel elle progresse de plusieurs places). Notons que, pour la première fois en 2018, l'Hexagone, en prenant la neuvième place, fait son entrée dans le top 10 du classement concernant la qualité des innovations. La raison : la grande qualité de ses universités et de ses établissements d'études supérieures (Ecole Normale Supérieure (ENS), Ecole Polytechnique ou encore l'université Pierre et Marie Curie, par exemple). S'ajoute à cela la qualité des universités locales et leur classement, sur l'internationalisation des inventions locales et sur le nombre de citations que les articles de recherche locaux reçoivent à l'étranger. **Les secteurs où la France se distingue le plus** :

01)- Le niveau des dépenses publiques de recherche et de développement dans les technologies vertes. Elle est classée en seconde position des pays européens derrière l'Allemagne. **02)-** Les innovations pour les voitures électriques, conjointement avec l'Allemagne. Dans la dernière décennie, les deux pays ont augmenté significativement le nombre de brevets déposés concernant les technologies de propulsion électrique.

<https://www.usinenouvelle.com/editorial/la-france-16eme-pays-le-plus-innovant-au-monde.N718854>

(Source : www.usinenouvelle.com du 12/07/2018, Nicolas Robertson)

[Retour au sommaire](#)

● **Emploi des seniors : la précarité gagne du terrain**

Le 12/07/18, l'**Insee** a publié une étude qui révèle que les conditions de travail se sont fortement dégradées pour les seniors. Comment ? A partir d'un certain âge, il est plus difficile de trouver un emploi à temps complet et à durée indéterminée après un licenciement ou un plan social. **01)- Le temps partiel.** Il prend de plus en plus d'importance chez les 50-64 ans ; la plus forte expansion ayant lieu chez les 60-64 ans (30,7 %, contre 28 % il y a dix ans. En détail : les 60-64 ans (+ 2,7 points), les 50-54 ans (+ 1,5 point, 17,7 % contre 16,2 % il y a dix ans), les 55-59 ans (+ 0,5 point, 20,1 % contre 19,6 % il y a dix ans). enfin, plus de 40 % des 60-64 ans travaillent moins d'un mi-temps. Entre 2007 et 2017, le phénomène est moins important chez les 25-49 ans (16,2 % en 2017, contre 16 % en 2007). Les raisons principales du temps partiel chez les seniors : **a)-** Raisons de santé (13,6 % pour les 50-64 ans, contre 5,4 % chez les 25-49 ans) ; **b)-** En complément de revenus s'ils sont déjà à la retraite. **02)- Les emplois à durée limitée** (contrats à durée déterminée, intérim, apprentissage, stages et contrats aidés). C'est un des signes de la précarisation du travail des seniors. **L'Insee** : *[Ce taux] a [...] augmenté entre 2007 et 2017, quasiment autant pour les 50-64 ans (+ 2,1 points) et pour les 25-49 ans (+ 2,5 points). Cette part est plus élevée chez les 60-64 ans, notamment chez les hommes (10,0 %)* ». On notera toutefois que le phénomène est moins important chez les seniors (7,6 % pour les 50-64 ans) que chez les plus jeunes (13,1 % chez les 25-49 ans). **03)- Le taux d'emploi** (défini comme la part des personnes ayant un emploi parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, exprimée en pourcentage). Il est en progression chez les seniors (50-64 ans) entre 2007 et 2017 (61,5 % en 2017, contre 53,3 % en 2007, + 8,2 points), alors qu'il est en baisse chez les 25-49 ans. **L'Insee** : *« Ainsi, les 50-64 ans représentent 29,3 % des personnes ayant un emploi en 2017, contre 23,8 % en 2007 »*. Quant au taux d'emploi des 60-64 ans, il a quasiment doublé durant la décennie observée, passant de 15,7 % à 29,2 %. Pourquoi ? C'est là **le résultat des réformes des retraites** qui, d'une part ont reculé l'âge de départ et ont, d'autre part, augmenté les durées de cotisations ainsi que la quasi-suppression des préretraites à financement public. **Autre raison** : la fin de la dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs seniors qui a de fait contribué à accélérer le taux d'emploi de cette catégorie de population.

[https://www.latribune.fr/economie/france/emploi-des-seniors-la-precarite-gagne-du-terrain-784980.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20180713](https://www.latribune.fr/economie/france/emploi-des-seniors-la-precarite-gagne-du-terrain-784980.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20180713)

(Source : www.latribune.fr du 13/07/2018, Grégoire Normand)

[Retour au sommaire](#)

● **Prime d'activité : les travailleurs invalides touchés au porte-monnaie**

Un nouveau mode de calcul de la prime d'activité, voté lors du budget 2018 par l'Assemblée nationale, va faire perdre aux bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente accident du travail 160 euros par mois, en moyenne. En effet, la prime d'activité versée aux travailleurs les plus modestes n'est plus cumulable avec une rente d'invalidité ou d'accident du travail-maladie professionnelle (AT-MP). **Pour le gouvernement**, l'ancien mode de calcul n'était *« pas cohérent avec la prime d'activité »* et il considère que, de toute manière, *« peu de personnes ont été touchées »* par la mesure. Les 6 600 invalides (sur un total de 230 000) qui avaient fait valoir leur droit à la prime d'activité vont la perdre. S'ajoutent aussi les milliers de bénéficiaires d'une rente AT-MP, et *« les bénéficiaires potentiels qui n'ont pas fait valoir leurs droits »*. **Le Nouvel Obs** : *« Négligeable donc, pour la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées Sophie Cluzel, qui a défendu la mesure à l'Assemblée mardi 10 juillet »*. **Réaction. Véronique Bustreel**, conseillère nationale de l'association APF-France Handicap, en charge du dossier : *« [La mesure] touche majoritairement des femmes seules avec des enfants, ce sont des personnes qui ont des revenus très modestes »*. D'autant que, d'après Mme Bustreel, les économies réalisées se révèlent *« modestes »* : *« Aujourd'hui, la prime d'activité, c'est 5 milliards. Ces personnes à qui on refuse la prime d'activité, c'est 20 millions de ce budget. En fait, c'est une fausse économie, et un danger social grave pour toutes ces personnes »*.

[https://www.nouvelobs.com/economie/20180713.OBS9614/prime-d-activite-les-travailleurs-invalides-touchees-au-porte-monnaie.html#xtor=EPR-2-\[ObsActu17h\]-20180713](https://www.nouvelobs.com/economie/20180713.OBS9614/prime-d-activite-les-travailleurs-invalides-touchees-au-porte-monnaie.html#xtor=EPR-2-[ObsActu17h]-20180713)

(Source : www.nouvelobs.com du 13/07/2018, A.R.)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Retraites : le comité de suivi alerte encore l'exécutif

Le 13/07/18, le **CSR** (comité de suivi des retraites), comité indépendant créé en 2014, a donné son compte-rendu annuel au premier ministre. Dans ce rapport, le CSR réitère son alerte de 2017, alerte dans laquelle il invitait **Edouard Philippe** à « remettre les retraites sur la bonne trajectoire financière ». Sans toutefois faire de recommandations. Le **CSR** : « La trajectoire financière, marquée par une dégradation des soldes entre les années 2020 et 2030, devra faire l'objet d'une attention particulière mais ne devra pas négliger les objectifs de solidarité ». Pour le Comité, « les objectifs de niveau de vie des retraités et d'équité entre générations sont atteints ». Tout en soulignant que, malgré les effets des réformes successives, « des écarts significatifs subsistent entre régimes et au sein de certains régimes ». Avant d'ajouter qu'il estime qu'en unifiant les modes de calculs des droits, la réforme en cours devrait permettre « d'assurer une plus grande lisibilité du système et d'en faciliter le pilotage pour assurer son équilibre financier ». Enfin, il rappelle les objectifs de niveau de vie et de réduction des inégalités que le système doit prendre en compte. Le gouvernement a indiqué qu'il avait pris note de ces observations.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/07/14/20002-20180714ARTFIG00039-retraites-le-comite-de-suivi-alerte-encore-l-executif.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 14/07/2018, Marie-Cécile Renault)

FISCALITE

● Bâtiment : les professionnels attendent des clarifications fiscales

Le 11/07/18, **Jacques Chanut**, président de la Fédération française du bâtiment (FFB), et **Patrick Vandromme**, président des Constructeurs et aménageurs (LCA-FFB), ont interpellé le gouvernement. **Leur préoccupation** : les débats sur le projet de loi de finances 2019. Les chiffres de la construction neuve sont mauvais : - 5, 1 % de ventes au premier trimestre 2018 par rapport au même trimestre 2017, - 1,8 % d'autorisations et - 4,3 % de mises en chantier de janvier à mai 2018 en comparaison avec la même période l'an dernier. Pourquoi ? **M. Chanut** : « Il y a peut-être un risque lié aux intempéries : la pluie, les inondations, on n'a pas de chiffres précis mais c'est ce qui remonte des fédérations ». De plus, la baisse des APL (aide personnalisée au logement) a eu un effet direct sur le financement des bailleurs sociaux. **M. Chanut** : « Des organismes HLM ont différé voire suspendu des mises en chantier ». Autre raison : le rétrécissement des aides à la solvabilisation. Les Français ne peuvent pas acheter, même si les taux d'intérêt sont encore faibles, faute d'incitations. **M. Vandromme** : « On alerte les pouvoirs publics depuis novembre ! Soit on éloigne les ménages, soit on réduit les surfaces, soit on réduit les prestations ». Avant d'expliquer que des ménages doivent renoncer à acheter. Ainsi, suite à la suppression de l'APL accession et à la réduction de la quotité du prêt à taux zéro, le taux d'endettement grimpe en flèche. Et M. Vandromme de citer le cas d'une famille qui, du coup, se retrouverait avec un taux d'endettement de 38 % en cas d'achat. **M. Vandromme** : « En réalité, ces ménages renoncent à devenir propriétaires ». Autre sujet d'inquiétude pour les professionnels du bâtiment : quid du volet financier du plan de rénovation énergétique du gouvernement ? **M. Chanut** : « Que va-t-il se passer avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) ? On nous dit qu'on va le transformer en prime. C'est très bien, mais on attend des précisions avec beaucoup d'inquiétudes. De même, on entend une petite musique sur l'écologie punitive avec un bonus-malus. Cela n'a pas été écrit comme ça, mais le ministre s'y est dit favorable à titre personnel. En théorie, c'est vertueux ; en pratique, cela bloque le marché ». M. Chanut critique aussi le discours qui consiste à dire que la TVA à 5,5 % serait une aide apportée aux entreprises. Idem pour le prélèvement à la source qui, d'après lui, ne créera que « des emmerdes dans nos entreprises ». Par contre, il se félicite que les avances sur les marchés de l'Etat soient relevées de 5 à 20 % dans la loi Pacte. Il demande néanmoins que ce dispositif soit étendu à l'ensemble des marchés publics.

[Retour au sommaire](#)

Enfin, **M. Chanut** s'est exprimé sur la réforme de l'assurance-chômage, considérant que le bâtiment est « *un métier en tension* ». Perte d'emplois depuis 2008 (150 000), non compensée par la création de 50 000 nouveaux emplois. Pour lui, il existe « *un décalage entre l'offre et la demande* ». Il y a, explique-t-il, 430 000 demandeurs BTP (bâtiment, travaux publics) à Pôle Emploi, et plaide pour « *une adéquation territoriale* ». **La Tribune** : « *C'est pourquoi, à la veille de la troisième Conférence nationale des territoires, la FFB annonce l'opération "15.000 bâtisseurs" prévue pour la rentrée visant à embaucher dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* ». **M. Chanut** : « *C'est là où il y a un vivier et là où il va y avoir un redémarrage. Ce n'est pas seulement une problématique parisienne* ». Avant d'ajouter qu'il souhaitait aussi « *être actif sur l'intégration et la formation des migrants* ».

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/biens-d-equipement-btp-immobilier/batiment-les-professionnels-attendent-des-clarifications-fiscales-784785.html#xtor=EPR-2-%5Bindustrie-services%5D-20180711>

(Source : www.latribune.fr du 011/07/2018, César Armand)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Record de ventes historique pour PSA au premier semestre

Le 12/07/18, **PSA** a annoncé une augmentation de ses ventes mondiales de 38,1 % en volume (2,18 millions de véhicules) au premier semestre 2018. Les effets de l'arrêt des activités du groupe en Iran (- 18,6 % de ventes) ont été compensés par les deux marques récemment rachetées : Opel et Vauxhall, qui ont vendu 571 832 véhicules. Enfin, grâce aux bonnes ventes des SUV, l'Europe pèse désormais 76,7 % dans les ventes de PSA (contre 65,6 % en 2017).

<https://www.usinenouvelle.com/article/psa-ventes-mondiales-38-1-au-1er-semestre-opel-vauxhall-compense-l-iran.N718989>

(Source : www.usinenouvelle.com du 12/07/2018, avec Reuters : Gilles Guillaume et Laurence Frost, édité par Jean-Michel Bélot)

● Contrat record de 55 hélicoptères pour Airbus avec l'Ukraine

Le 14/07/18, l'Ukraine a annoncé avoir acheté 55 hélicoptères civils au groupe français **Airbus**. Montant du contrat : 555 millions d'euros. **L'Expansion** : « *Le montant du contrat sera financé à 85 % par un prêt octroyé par la Trésorerie française et des banques françaises. La livraison des quatre premiers hélicoptères H225 Super Puma est attendue cette année* ».

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/55-helicopteres-contrat-record-pour-airbus-avec-l-ukraine_2025524.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 14/07/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Le Brexit pourrait créer 3 500 emplois directs à Paris

Suite au Brexit, plusieurs groupes bancaires, d'assurances et de gestion d'actifs prévoient de relocaliser des emplois à Paris. Ce sont ainsi 3 500 emplois directs qui doivent être réinstallés ou créés à Paris. **Gérard Mestrallet**, président de Paris Europlace : « *[Ce chiffre est] significativement plus élevé que les emplois directs relocalisés dans d'autres centres financiers en Europe [...] et ce n'est pas fini* ». Paris Europlace estime qu'en comptabilisant les emplois indirects créés par ces mouvements, c'est plus de 20 000 emplois que pourrait gagner la place financière de Paris. **M. Mestrallet** : « *Nous avons fait plus de progrès au cours des deux dernières années à Paris, qu'au cours des treize années précédentes. Ce qui s'est passé au cours des deux dernières années a été spectaculaire et place Paris au meilleur niveau de compétitivité* ». Avant de souligner l'importance entre autres de l'exonération de l'impôt sur la fortune pour les actifs financiers, de la "flat tax" sur les revenus du capital ou encore de la réforme du marché du travail. D'autre part, toujours selon lui, il y a eu « *un effet Macron* » qui a joué auprès d'un « *certain nombre d'entités financières basées à Londres* » dans la décision de choisir Paris. En conclusion, Paris Europlace avance trois priorités d'action dans le but de renforcer encore la compétitivité parisienne : **01)-** Poursuivre

les réformes structurelles ; **02)**- Développer de nouveaux projets industriels ; **03)**- Favoriser la construction à l'échelle européenne de projets d'union des marchés de capitaux et d'union bancaire.

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/le-brexit-pourrait-creer-3-500-emplois-directs-a-paris_2024661.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 11/07/2018, avec AFP)

LIVRES

● Lysiane Baudu, Regards croisés. L'économie française vue par les correspondants étrangers

→ **Présentation de l'éditeur** : « *L'économie de la France aujourd'hui vue par les regards croisés et extérieurs de 20 correspondants de grands médias étrangers basés en France. Ces points de vue mêlés [...] ont pour objectif d'apporter un regard différent sur la situation économique de la France dans le monde. Interrogés par l'auteure, les correspondants donnent leur point de vue sur différentes thématiques comme : l'évolution de la société, l'entrepreneuriat, les start-up, l'éducation / la formation / l'apprentissage ou le "made in France" ».*

→ **Biographie de l'auteure** : Lysiane Baudu est journaliste, spécialisée en économie. Elle a longtemps couvert, en tant que reporter pour *La Tribune*, l'Amérique du Nord et du Sud, depuis Paris et New York. Elle est l'auteure d'*Exchanges*, un ouvrage sur la Bourse et du livre sur "Les Canadiens francophones".

Lysiane Baudu, *Regards croisés. L'économie française vue par les correspondants étrangers*, éditions Ateliers Henry Dougier, 2018, 122 pages, 7 juin 2018.

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/comment-la-presse-etrangere-juge-la-politique-economique-francaise-785055.html>

(Source : www.latribune.fr du 13/07/2018, Eric Marquis)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Didier Malric
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr